



25138892

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

17 OCT. 2025

DU BRABANT WALLON

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 416.230.364

Dénomination

(en entier) : **Maison d'enfants "Clair Logis"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue Adèle, 1 à 1310 La Hulpe

Objet de l'acte : Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2025 - fin de mandat et nomination d'un administrateur

Extrait du process verbale de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2025

Fin du mandat d'un administrateur:

L'Assemblée Générale a décidé, à l'unanimité des voix présentes et représentées, de mettre fin au mandat d'administrateur de madame Dragana Jovanovska

Nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité des voix présentes et représentées, de mettre fin au mandat de Dragana Jovanovska en tant qu'Administrateur de l'ASBL à la date effective du 30 septembre 2025.

L'Assemblée Générale décide de nommer à l'unanimité des voix présentes et représentées Madame Anais Goethals, domiciliée à Kerkstraat 19 1820 Melsbroek, née à Jette le 7 septembre 1995 en tant qu'Administrateur représentant la direction de Swift SC en remplacement de Madame Dragana Jovanovska, conformément à l'article 21 des statuts, son mandat expirant à l'Assemblée Générale de 2026.

Les membres donnent le pouvoir d'effectuer les formalités de publication au Moniteur Beige à Madame Alejandra Paulina Gutierrez Cazares.

Pour extrait conforme (signé)

Madame Alejandra Paulina Gutiérrez Cazares